

1. Soutien à la création d'un point de vente collectif (PVC)
2. Création d'un cahier des charges environnemental sur les produits agricoles en circuits de proximité
3. Développement de l'approvisionnement local et bio de la restauration collective
4. Soutien à l'émergence d'outils de transformation de fruits et légumes bio et conventionnels
5. Création d'une pépinière d'exploitations agricoles biologiques
6. Communication et sensibilisation du grand public et des agriculteurs

QUAND UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION S'ENGAGE DANS UNE APPROCHE SYSTÉMIQUE DU TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération du Pays de Romans

Circuits de proximité • Restauration collective
Pépinière d'installation

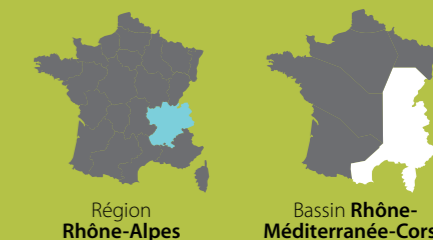
La Communauté d'Agglomération du Pays de Romans (CAPR) possède, entre autres, les compétences de développement économique, d'aménagement de l'espace communautaire et de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie. Les trois captages de la ville de Romans-sur-Isère, alimentant 50 000 personnes en eau potable, sont contaminés par des nitrates, avec une tendance à la baisse grâce à l'implication du monde agricole et aux actions mises en œuvre depuis 2004, et plus ponctuellement par des pesticides. Ils sont classés prioritaires Grenelle et font l'objet de politiques de reconquête de la qualité de l'eau.

Un projet de territoire a été initié au sein de la collectivité. Il comprend des actions qui ont pour objectif de protéger la ressource en eau telles que la mise en place d'un second contrat de rivière en 2013 (un premier contrat comprenant des actions agricoles avait été mis en œuvre dès 2004), la mise en place d'un programme en faveur de l'agriculture biologique (AB) et de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires ainsi qu'un Plan Climat-Energie Territorial (PCET) validé en 2011. En 2010, la collectivité a remporté un appel à projet lancé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (AERMC) pour le "développement de l'agriculture biologique et la réduction des produits phytosanitaires". Dans ce cadre, la collectivité s'est engagée sur un projet qui combine appui technique, accompagnement des installations et des conversions en bio, structuration des filières de proximité et sensibilisation des agriculteurs, des élus et des habitants.

En soutenant l'agriculture biologique de l'amont à l'aval, la CAPR met ainsi en œuvre une démarche cohérente autour de la protection de la qualité de l'eau et du développement territorial.

UN SOUTIEN À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, DE L'AMONT À L'AVAL

- Reconquérir la qualité de l'eau par la diminution des taux de nitrates et pesticides
- Développer l'agriculture biologique et l'agriculture à bas niveau d'intrants ainsi que les circuits de proximité dans les zones à enjeu eau



Cadres d'action mobilisés

Contrat de rivières (2013-2017).
Appel à projet "développement de l'AB et réductions des produits phytosanitaires".
PCET
Agenda 21 (Romans-sur-Isère)
AAC
PLU

Territoire

Communauté d'Agglomération du Pays de Romans (21 communes) • 54 400 habitants
• secteur rural et urbain (Romans-sur-Isère, ville centre de 34 000 habitants).

Masses d'eau

Eau souterraine • eau de surface

Contexte réglementaire

3 captages prioritaires et Grenelle

Enjeu eau

Reconquête de la qualité de l'eau et préservation de la qualité des milieux humides

Productions dominantes

Grandes cultures • polyculture-élevage

SAU bio

11 062 ha de SAU dont 397 ha en bio (31 agriculteurs bio) en 2013 soit 3,6% de la SAU en bio

PERSPECTIVES

- Renforcement à venir des actions à dominante agricole dans le cadre du contrat de rivière
- Poursuite des projets autour des circuits de proximité et de la protection des nappes sur un territoire plus large (dans le cadre de la fusion de quatre intercommunalités)
- Mise en œuvre d'un plan d'action "Climagri" à l'échelle du Pays de Romans dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial (outil et démarche de diagnostic énergie-gaz à effet de serre des territoires pour l'agriculture et la forêt, diffusé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME))
- Mise en place des Trames Vertes et Bleues (TVB) à l'étude dans le cadre du Schéma de COhérence Territorial (SCoT)

RÉSULTATS

- Création de deux points de vente collectifs (en dehors du territoire mais pour des producteurs du territoire notamment), un 3e projet en cours sur le Pays de Romans
- Création d'un atelier "bio" au sein de l'abattoir de Romans, pour répondre aux besoins des éleveurs sur un rayon assez large
- 3,6% de la SAU en bio en 2013
- Installation de maraîchers en AB sur la pépinière en cours
- Les projets de création d'une légumerie et d'un atelier de transformation collectif sont initiés, commission et groupes de travail sont à l'œuvre, ils ont permis de renforcer les dynamiques partenariales

GOVERNANCE

PORTAGE INTERNE

Un comité de pilotage (COFIL) spécifique au projet circuits courts et agriculture bio ou à bas niveau d'intrants a été créé au sein de la CAPR. Une commission agriculture et ruralité composée d'élus des 21 communes du territoire valide les projets en cours, oriente la politique agricole de la CAPR, est informée sur différents sujets en lien avec l'agriculture. Cette commission se réunit en fonction de l'actualité une fois par an.

Le service eau-énergie-climat porte les postes d'animateurs agri-environnement et agriculture durable. Cependant, les projets se font en lien avec les services de la collectivité : avec le service déchets sur les questions de compostage ou de gaspillage alimentaire notamment, avec le service aménagement urbanisme et habitat pour le point de vente collectif, avec le service petite enfance et le service social pour l'introduction de produits locaux et bio dans les repas. Enfin, les agents de la CAPR sont sensibilisés aux circuits-courts et à l'agriculture biologique.

UN COMITÉ DE PILOTAGE POUR LE SUIVI DE L'APPEL À PROJET

Créé pour suivre spécifiquement l'évolution de l'appel à projet "Développement de l'agriculture biologique et réduction des produits phytosanitaires", un comité de pilotage réunit :

Monde agricole	Collectivités	Experts et organismes publics	Population et associations
<p>Agribiodrôme (restauration collective, PVC, atelier de transformation et COFIL)</p> <p>Chambre d'Agriculture (diagnostic agricole, étude de marché des PVC, COFIL)</p> <p>5 agriculteurs leader du territoire</p>	<p>Syndicat Mixte Drôme des Collines (restauration collective -projet ville/campagne-, atelier de transformation et COFIL)</p> <p>Conseil général de la Drôme, Valence agglomération, Communauté de Communes de Bourg de Péage et Communauté de Communes du Val de Drôme (Projet légumerie)</p>	<p>AERMC (COFIL)</p> <p>Bureau d'étude DOMELIO (diagnostic agro-environnemental)</p>	<p>Collines BiO (collectif de producteurs-consommateurs bio)</p> <p>Réseau des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) Drôme Ardèche, Lycée horticole Terre d'Horizon (PVC, légumerie)</p> <p>Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Tain-l'Hermitage (Légumerie)</p> <p>Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) Drôme (Z'agricultures, campagnes pédagogiques)</p> <p>Ville de Romans service Développement Durable (sensibilisation auprès du grand public et des agriculteurs)</p>

AUTRES PARTENARIATS

Des partenariats s'établissent à différents niveaux entre collectivités :

- sur des projets comme la légumerie, le Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (PSADER) Drôme des Collines sur le projet ville-campagne, avec les communes du territoire, et plus particulièrement la ville de Romans-sur-Isère et son service développement durable,
- sur des animations telles que la semaine du développement durable ou des actions de sensibilisation auprès des jardiniers amateurs, des associations en lien avec l'agriculture du territoire : Collines BiO, Agribiodrôme, CIVAM 26, Alliance-Paysans-Ecologistes-Consommateurs Drôme-Ardèche.



Ingénierie du projet : l'AERMC finance le projet à hauteur de 40%, Le PSADER Drôme des Collines intervient en cofinancement de la CAPR.

Autres financements : Plan Végétal pour l'Environnement (PVE), FEADER, Ville de Romans/Isère et ADEME. Budget prévisionnel de l'ordre de 610 000 €.

Animation et études : autour de 197 000 €.

Prestations extérieures : 57 000 €.

Investissement (atelier de transformation, magasin de producteurs) : autour de 356 000 €.

Six axes privilégiés

Depuis trois ans, la CAPR a mis en œuvre un programme d'action centré sur le développement des circuits courts et la promotion des produits de qualité où six actions sont définies :

- Soutien à la création d'un point de vente collectif (PVC)
- Création d'un cahier des charges environnemental sur les produits agricoles en circuits courts
- Développement de l'approvisionnement local et bio des cantines scolaires
- Soutien à l'émergence d'outils de transformation de fruits et légumes
- Création d'une pépinière d'installation en maraîchage biologique
- Communication et sensibilisation du grand public et des agriculteurs

SOUTIEN À LA CRÉATION D'UN POINT DE VENTE COLLECTIF (PVC)

Courant 2010, des réunions et visites de magasins collectifs ont été organisées pour des groupes d'agriculteurs (animation portée par Agribiodrôme en lien avec la CAPR et le PSADER Drôme des collines). Cela a conduit à la création de deux points de vente collectifs, hors du territoire de la CAPR, du fait d'opportunités intéressantes sur des communes limitrophes, mais intégrant des producteurs du territoire. Un troisième magasin est en projet à proximité de Romans-sur-Isère, en partenariat avec le Lycée horticole Terre d'Horizon.

CRÉATION D'UN CAHIER DES CHARGES ENVIRONNEMENTAL SUR LES PRODUITS AGRICOLES EN CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Ce cahier des charges permettrait aux producteurs de valoriser une démarche environnementale et la qualité de leurs produits. La CAPR anime un groupe de travail réunissant des agriculteurs et des consommateurs, avec l'objectif de valider ce cahier des charges fin 2013. Sans aller jusqu'à la bio, il serait basé sur des engagements minimums sur le plan environnemental intégrant des pratiques alternatives issues de l'agriculture biologique ainsi qu'une démarche de progrès personnalisée sur la base d'un diagnostic d'exploitation. L'objectif est d'accompagner des agriculteurs dans un changement de pratiques concret et d'initier une réflexion sur leurs systèmes de production.

DÉVELOPPEMENT DE L'APPROVISIONNEMENT LOCAL ET BIO DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Une expérimentation est en cours entre un collectif d'agriculteurs bio (Celabio), et une entreprise de restauration collective qui approvisionne les cantines scolaires de trois communes du Pays de Romans. Ce partenariat est amené à se développer. L'approvisionnement en partie local et bio des crèches est à l'étude. Dans un objectif d'émulation, la CAPR a organisé une visite de deux cantines qui introduisent des produits locaux et bio, à destination d'élus, des sociétés de restauration collective et d'agriculteurs bio du territoire. Enfin, pour sensibiliser les parties prenantes et accompagner le changement de démarche, des formations sur la réalisation de repas bio et locaux ont été dispensées aux cuisiniers par Agribiodrôme et par un cuisinier formateur.

L'un des enjeux prioritaires de l'Agenda 21 de la ville de Romans-sur-Isère est de maîtriser les consommations des ressources, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de permettre à tous d'accéder à une alimentation équilibrée. Pour cela, la collectivité utilise les compétences à sa disposition et développe des partenariats avec les principaux services publics de son territoire.



Jean-David ABEL Vice - Président en charge de l'environnement à la Communauté d'Agglomération du Pays de Romans (CAPR) - délégué de la ville de Romans-sur-Isère.

"Répondre à une demande de la part des consommateurs et plus globalement de la société."

"Fortement engagée depuis 2004 dans la protection de la ressource en eau au travers notamment d'un premier contrat de rivière, la collectivité a souhaité expérimenter un projet tourné vers le développement de l'AB et des circuits courts. L'objectif ici était d'aller vers moins d'utilisation des pesticides dans les exploitations en accompagnant les projets de commercialisation, de transformation ou d'organisation des exploitations en AB. Le développement de ce type d'agriculture répond à une demande de la part des consommateurs et plus globalement de la société en produits de qualité. La CAPR a souhaité encourager les exploitations à aller vers le bio car ce mode de production permet à la fois de vivre de son métier tout en ayant un impact limité sur l'environnement. L'intérêt de ce projet est notamment qu'il contient plusieurs entrées : installation, débouché, approvisionnement, sensibilisation...ce qui permet de multiplier les possibilités de mobiliser les exploitations du territoire. Il ressort après trois années de travail que les changements de pratiques sont longs à se mettre en place et qu'ils sont conditionnés par l'implication de tous les acteurs qui gravitent autour de l'agriculture, de la distribution et de la protection de la ressource. Pour les agriculteurs du territoire, cela a été l'occasion de trouver un soutien de proximité à leurs projets. Enfin, pour les élus de la collectivité, ces trois années ont été l'occasion de prouver qu'une collectivité avait des leviers pour mettre en œuvre une politique durable de son agriculture tout en préservant sa ressource en eau."

actions réalisées

Ainsi, les cahiers des charges régissant le choix des matières premières sont réactualisés annuellement pour répondre à cette exigence et ils doivent permettre le recours progressif aux denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique et des circuits courts pour la confection des repas des cantines scolaires tout en garantissant les équilibres alimentaires, la priorité aux produits non transformés, la variété des goûts qui contribue aussi à la "culture alimentaire", en opposition à l'uniformité alimentaire trop pratiquée par ailleurs, et pour finir la maîtrise des coûts de production.

Pour cela, la ville s'est dotée d'objectifs chiffrés et d'indicateurs de suivi (nombre de repas bio par an, montant du marché bio/local, porteur de l'action / services associés). C'est le service de la restauration qui est pilote de l'action et qui associe d'autres services comme celui de l'éducation, des "sports animation jeunesse", et de la communication. Par ailleurs, le Projet Éducatif Local (P.E.L.) porte cette action dans un cadre plus global recoupant également d'autres finalités.

SOUTIEN À L'ÉMERGENCE D'OUTILS DE TRANSFORMATION DE FRUITS ET LÉGUMES BIO ET CONVENTIONNELS

Des producteurs locaux vont aujourd'hui transformer leurs produits dans les départements voisins : la CAPR et Agribiodrôme organisent donc un recensement des besoins sur le territoire avec l'objectif d'accompagner un projet collectif de conserverie. Par ailleurs, un atelier de première préparation des légumes, pour des volumes importants, faciliterait l'approvisionnement des cantines scolaires à l'échelle des territoires représentés par les agglomérations de Valence et du Pays de Romans. Une réflexion avec les collectivités voisines et le Conseil Général est donc en cours pour définir le périmètre pertinent. L'équation consiste à dimensionner l'outil (surface,

équipements, personnel) en adéquation avec la zone de production (approvisionnement) et la zone de chalandise (clients potentiels).

CRÉATION D'UNE PÉPINIÈRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES BIOLOGIQUES

La CAPR a créé une pépinière d'installation sur 6 hectares à proximité immédiate du lycée Horticole de Romans. L'objectif est de permettre à des porteurs d'un projet agronomique et économique abouti, de se tester (techniques agricoles et circuits de commercialisation) sur des lots de 1,5 à 2 hectares mis à la location pour une durée minimum de 3 ans. Suite à un premier appel à projet infructueux en 2011 pour rechercher des candidats (projets non adaptés ou n'ayant pas donné suite), la CAPR a validé un rapprochement avec l'association drômoise Les Compagnons de la Terre qui gère une pépinière d'installation en fonctionnement depuis 2008 afin de relancer l'appel à projet.

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC ET DES AGRICULTEURS

Afin de faire la promotion des produits bio et/ou locaux auprès des citoyens, de sensibiliser les agriculteurs à la pollution de l'eau et aux effets sur la santé des pesticides ou encore de leur montrer l'intérêt agronomique des techniques alternatives, plusieurs projets sont menés : participation à la semaine du développement durable, édition d'un guide de la vente directe, organisation de l'opération "un fruit pour la récré" dans les écoles du territoire, participation au salon Tech & Bio...

Par ailleurs, des actions de sensibilisation des services espaces verts communaux et des jardiniers amateurs à l'utilisation de techniques alternatives aux pesticides et herbicides sont également mises en œuvre.



Facteurs favorables

- Mobilisation des acteurs de l'agriculture autour de ces projets
- Élus porteurs sur les problématiques de l'environnement et de l'agriculture
- Techniciens motivés par ces projets et bien au fait de la dynamique locale
- Attente de la part des consommateurs
- Agriculteurs en questionnement sur des changements de pratiques
- Législation en vigueur allant dans le sens de la réduction des intrants mais pouvant être vécue comme une contrainte par les agriculteurs



Difficultés rencontrées

- Les questions environnementales ne sont pas forcément au cœur des préoccupations des agriculteurs
- Difficultés à contractualiser avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) pour réaliser des réserves foncières ou faire des échanges de terrains
- Difficultés à trouver des projets suffisamment aboutis pour la pépinière : adéquation à rechercher entre le cadre de la pépinière et les projets des candidats



Pour aller plus loin

DES FICHES À LIRE SUR DEVLOCALBIO.ORG

FICHES OUTILS : Agenda 21 • PCET • Urbanisme • AAC • PPC

FICHE MÉTHODOLOGIE

FICHES ACTIONS : Installation • Transformation • Circuits Courts • Restauration collective • Sensibilisation

DES SITES WEB À VISITER

www.pays-romans.org

www.eaurmc.fr

CONTACT

Marie-Flore JEAN, chargée de mission agriculture durable, Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes
marie-flore.jean@pays-romans.org

Agriculture Biologique & Développement Local : une boîte à outils pour les collectivités territoriales. Une réalisation 2014 de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique.
www.devlocalbio.org
& www.fnab.org

Crédits photos : Joël Garnier – Pays de Romans

C'EST À REFAIRE !

- Nécessité d'un portage politique fort et d'une implication réelle du monde agricole
- Le rôle de chacun des acteurs doit être bien identifié par les producteurs et chacun doit assurer ses missions propres
- Il est primordial de s'inscrire dans les préoccupations des agriculteurs
- Trouver la bonne échelle territoriale pour mettre en œuvre les projets (PVC, légumerie, etc.)